

Les accueils de loisirs saisonniers

La municipalité met en place des accueils de loisirs pour les périodes de vacances scolaires, avec ou sans restauration. Elle accueille votre enfant âgé de 3 à 12 ans.



Des activités de qualité et variées pour votre enfant

De **nombreuses activités, adaptées à leur âge, leur sont proposées :**

- sportives (dont des tournois)
- manuelles (ateliers créatifs, cuisine)
- lecture
- grands jeux
- fête

- sorties à l'extérieur (parc, parc d'attraction)

Périodes

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (ou 9h à 16h30 avec restauration) les enfants sont accueillis :

- **En hiver du 10 au 21 février au 8 mars 2025 (îlot loisirs)**

Les inscriptions auront lieu du 13 au 26 janvier.

- **De printemps du 7 au 18 avril 2025 (îlot loisirs)**

Les inscriptions auront lieu du 17 au 30 mars.

-

Durant les vacances d'été du 7 juillet au 8 août 2025 (au complexe sportif Léo Lagrange et l'îlot loisirs)

Les inscriptions auront lieu sous conditions du 2 juin au 22 juin. Durant l'accueil de loisirs d'été, ils profitent du site de Libercourt plage.

- **De la Toussaint du 20 au 24 octobre 2025 (îlot loisirs)**

Les inscriptions auront lieu du 29 septembre au 12 octobre.

Inscriptions

L'inscription est à effectuer sur le portail famille et à l'accueil de l'ESCALE, durant les périodes précisées ci-dessus et aux horaires suivants :

- **Les lundis, mardis & mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30**

Programme

Quelques jours avant le début des ALSH, le programme est disponible à la rubrique "[actualités](#)" du site de la ville.

Restauration



Menu restauration accueil de loisirs vacances octobre 2024

Feuilleter

[Téléchargement](#)

application/pdf 175.56 Ko

Publié le Lundi 12 février 2024

Camping 8 / 12 ans 2024

- Lieux : base de loisirs de Olhain
- Hébergement : chalets avec lits superposés
- Activités : équitation, piscine, filets suspendus, escalade, veillées à thème, boom, course d'orientation

Les tarifs

LES ACCUEILS DE LOISIRS SAISONNIERS

**QUOTIENT
FAMILIAL <
617 € ***

**QUOTIENT
FAMILIAL ≥
617 € ***

	Journée SANS RESTAURATION	Journée AVEC RESTAURATION	Journée SANS RESTAURATION	Journée AVEC RESTAURATION
1^{ER} ENFANT	5,70 €	9,10 €	5,80 €	9,20 €
2^E ENFANT	5,30 €	8,70 €	5,40 €	8,80 €
3^E ENFANT	5,05 €	8,45 €	5,15 €	8,55 €
EXTÉRIEUR	10,90 €	14,700 €	11,45 €	15,25 €

*** Déduction possible de la participation de la C.A.F, conformément à l'article 6 du règlement des Accueils municipaux**

- -
-
-